

**RÉPONSES AUX QUESTIONS DES ADHÉRENTS
DE FDM-ADME AUX CANDIDATS
AUX LÉGISLATIVES DANS LA 9^{ÈME}
CIRCONSCRIPTION
DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER**



Nadia BOURGEOIS-CHEBAH, le 20 mai 2017

Madame la Présidente,

Je vous remercie très vivement d'avoir répondu aussi rapidement au courriel que je vous ai adressé le 17 mai dernier et suis ravie d'avoir pris connaissance des questions des adhérents de FDM-ADFE et d'avoir l'opportunité d'y apporter réponse, ce qui m'impose de poser en quelques lignes le cadre dans lequel se situe l'action que j'ai entreprise il y a un an et demi aux côtés de Michel BOURGEOIS, Avocat, Conseil inscrit sur la Liste de conseils de la Cour pénale internationale et de celle du Tribunal spécial pour le Liban, Président élu du Comité de la Défense de l'Association du Barreau de la Cour pénale internationale, en fondant avec lui le mouvement « *Réinventons la France* » prônant « *Le retour aux sources de la République* », mouvement composé de femmes et d'hommes d'expérience, d'entrepreneurs et d'experts touchant à tous les domaines (de la Fonction publique notamment).

Ce mouvement participe aux Législatives françaises de ce mois aux côtés de deux autres mouvements « Société civile » (« *100% LA FORCE ÉCO-CITOYENNE* » et « *ALLIANCE ÉCOLOGISTE INDÉPENDANTE* »), « *société civile* » ayant été définie comme composée de femmes et d'hommes n'ayant jamais vécu directement ou indirectement d'une activité politique, leur professionnalisme tenant à leurs savoirs et savoir-faire et non à l'origine publique de leurs ressources.

Le programme qu'a rédigé « *Réinventons la France* » dans le cadre de la campagne présidentielle de 2017, comportant 150 points, permet tout à la fois de prendre rapidement connaissance de l'orientation générale du programme et de la philosophie (pragmatique) qui l'inspire, en renvoie pour celles et ceux que cela intéresse sur des liens permettant d'accéder à une soixantaine d'articles de fond sur la plupart des grands domaines de la vie politique.

Ce programme « *synthétisé* » est accessible sur :

<http://michelbourgeois.fr/wp-content/uploads/2017/02/PROGRAMME-Michel-BOURGEOIS.FR-PRESIDENTIELLE-2017.pdf>

Il a été précédé de deux essais, l'un de juillet 2015 : « *Médiocratie* » ou « *Du trou de serrure au trou noir* » (faisant référence à l'état d'urgence et à l'abandon de l'enseignement du latin et du grec et plus généralement de l'apprentissage rigoureux de la langue française), l'autre de juillet 2016 intitulé « *Réinventons la France* » ou « *Le retour aux sources de la République* »).

L'élection présidentielle vient de s'achever et l'ensemble des observations et propositions que contiennent ces ouvrages et programmes sont toujours d'actualité : « plus que jamais », serais-je tentée de dire.

Le projet que nous menons et qui se poursuivra sans désemparer durant les 5 prochaines années, repose schématiquement sur les notions d'humanisme, d'éthique et de responsabilité (<http://michelbourgeois.fr/2017/01/13/trois-valeurs-essentielles-presidentielle-2017-2/>), avec une vision d'une France horizontale dans une Union européenne horizontale, et du développement des synergies entre la France (et l'Union européenne au travers d'elle) et le Continent Africain, ENJEU MAJEUR ET INCONTOURNABLE DES TRENTE PROCHAINES ANNÉES.

Ce cadre étant posé, je réponds bien volontiers aux questions de vos adhérents : je m'efforcerai de le faire de la manière la plus précise mais aussi la plus succincte que possible, le détail de mes réponses se trouvant expressément énoncé dans les articles précités (également accessibles dans la rubrique « BLOG » de michelbourgeois.fr).

1. Quelles mesures êtes-vous prêt à défendre pour garantir la moralisation et le renouvellement de la classe politique ?

- prestation de serment des élus, ministres et secrétaires d'État, pour substituer au mensonge ordinaire le parjure, de nature criminelle en ce qui le concerne (serment : symboliquement indispensable en période « *d'affaires* » mettant en cause l'honnêteté des femmes et hommes politiques)
- nécessité de disposer d'un casier judiciaire vierge pour briguer un mandat politique ou détenir un portefeuille ministériel,
- obligation comme en Grande-Bretagne pour tout fonctionnaire, de renoncer à son statut avant de s'engager en politique (équilibre nécessaire entre les citoyens)
- inéligibilité à vie de tout mandataire politique ou public condamné pour des faits de « *malversation* » : inscription dans la Constitution de la sanctuarisation des fonds publics : un euro dépensé est un euro justifié comptablement ET dans l'intérêt collectif.

1. Quelles mesures soutenez-vous pour organiser le débat politique et permettre un meilleur dialogue entre les élus et les citoyens ?

- création d'un référendum d'initiative populaire déconnecté de toute autorisation parlementaire
- consultations citoyennes au niveau communal
- possibilité pour un certain pourcentage d'électeurs inscrits sur les listes électorales, de faire figurer tel ou tel point de discussion à l'ordre du jour des conseils municipaux, régionaux, etc...
-

<http://michelbourgeois.fr/2016/09/03/ou-il-est-question-de-l-organisation-d-un-referendum/>

1. Vous engagez-vous à être mobilisé à 100 % sur votre mandat de député ? (non-cumul de mandats politiques, et plus largement de mandats publics) :

- Oui, sans hésitation aucune (cf. supra).

1. Comment prévoyez-vous de communiquer avec les Français résident dans la 9ème circonscription ?

- en créant un site internet dédié destiné à recenser, zone consulaire par zone consulaire, les difficultés rencontrées par nos compatriotes dans ces zones.
- en effectuant des déplacements réguliers sur zones, en coordination avec les représentants locaux des Français établis hors de France pour en assurer l'efficacité.

1. Comment envisagez-vous votre travail de député au parlement ?

Avec sérénité, le travail de député étant un travail d'équipe. En y étant assidue, le travail en commission étant essentiel et l'absentéisme la pire des manières de l'envisager.

2. **Quelles seraient d'après vous les mesures qui garantiraient plus d'égalité réelle dans notre société ?**

- la première d'entre elles serait la création d'un ministère de la Protection de l'enfance au travers de centres implantés au plus près du terrain, autour des bassins de vie, de manière à ce que plus aucun gamin ne soit laissé « *sur le bord du chemin* », **l'égalité « réelle » supposant en amont l'existence d'une égalité des chances.**

- refaire de la création des RASED (réseaux d'aides spécialisés aux élèves en difficulté) une priorité dès l'école primaire : la progression amenant l'enfant en difficulté devant les juges pour enfants, les tribunaux pour enfants, les tribunaux correctionnels repose sur les éléments suivants :

pauvreté – inégalités – exclusion

violence (cause autonome ou conséquence)

difficultés parentales ou familiales

haine des différences – radicalisation

justice des mineurs calquée sur celle – inappropriée – des majeurs,

confrontation de l'enfant à l'internet et ses dérives

détresse des enfants migrants

- amener ces enfants à ressentir « *l'estime de soi* »

- supprimer les classes d'âge pour s'attacher à l'individu, qu'il soit en avance dans certains domaines sur ses petits camarades, ou ait besoin d'une attention particulière.

- aider à développer cet atout extraordinaire dont dispose celui qui a baigné dans deux cultures, pour éviter de « *fabriquer* » des individus déracinés où qu'ils se trouvent,

- insister sur la notion de valeurs communes et investir dans l'apprentissage de la tolérance face à la différence.

<http://michelbourgeois.fr/2016/03/22/attentats-de-bruxelles/>

1. Quelle serait votre position sur le projet de transition énergétique en cours ?

a. Atteindre l'objectif de 50% d'énergie renouvelable dès 2025 (fermeture des vieilles centrales nucléaires)

b. Investissement massif public/privé dans les projets et la recherche concernant les énergies renouvelables

Il ne doit pas s'agir d'une alternative, dès lors que la meilleure manière d'atteindre l'objectif de 50% d'énergie renouvelable dès 2025, est de se doter le plus rapidement possible de solutions alternatives : cette réponse figure dans la charte de 100% LA FORCE ÉCO-CITOYENNE, ALLIANCE ÉCOLOGISTE INDÉPENDANTE et le programme de RÉINVENTONS LA France.

2. La lutte contre l'utilisation des pesticides et les perturbateurs endocriniens, fait-elle partie, pour vous, des enjeux écologiques et de santé publics majeurs ?

- OUI, sans hésitation aucune (cf. supra)

Michel Bourgeois Monde Environnement : Mettre en place un « contrat écologique » qui s'adressera aux particuliers, aux institutionnels et aux entreprises pour les aider à mettre en œuvre une démarche écologique. <http://michelbourgeois.fr/2016/11/01/le-developpement-durable-fer-de-lance-du-vivre-ensemble/>

Michel Bourgeois Monde Environnement Créer un institut de formations aux métiers de l'environnement. Pour en savoir plus se référer à l'ouvrage "Reinventons La France" Michel Bourgeois

Monde Environnement Soutenir les initiatives de monnaie locale dans chaque département. <http://michelbourgeois.fr/2016/11/01/le-developpement-durable-fer-de-lance-du-vivre-ensemble/>

Michel Bourgeois Monde Environnement Soutenir les initiatives de jardins potagers collectifs. Végétaliser les villes avec des cultures comestibles en faisant participer les populations. <http://michelbourgeois.fr/2016/11/01/le-developpement-durable-fer-de-lance-du-vivre-ensemble/>

Michel Bourgeois Monde Environnement Créer une société d'investissement régional pour la création d'entreprises à travers des participations en capital sur la base de projets présentés par des entreprises à but non lucratif et de l'économie sociale et solidaire (associations, coopératives...). <http://michelbourgeois.fr/2016/11/01/le-developpement-durable-fer-de-lance-du-vivre-ensemble/>

Michel Bourgeois Monde Environnement Créer des entreprises du secteur des énergies renouvelables, des entreprises d'artisanat et de commerce de proximité, des entreprises BTP

labellisées HQE, des entreprises du secteur des services à la personne.
<http://michelbourgeois.fr/2016/11/01/le-developpement-durable-fer-de-lance-du-vivre-ensemble/>

Michel Bourgeois Monde Environnement Soutenir les AMAP, les SEL, la permaculture...
<http://michelbourgeois.fr/2016/11/01/le-developpement-durable-fer-de-lance-du-vivre-ensemble/>

Michel Bourgeois Monde Environnement Soutenir tous les petits projets créateurs d'emplois et respectueux des écosystèmes et de la biodiversité. <http://michelbourgeois.fr/2016/11/01/le-developpement-durable-fer-de-lance-du-vivre-ensemble/>

Michel Bourgeois Monde Environnement Agir pour réduire l'élevage intensif et les intrants chimiques dans l'agriculture

1. **Vous opposerez vous à la réforme du code du travail par ordonnances ?**

NON, si elles ne portent pas préjudice aux petites et très petites entreprises : le critère différenciant un contrat « *de travail* » d'un autre contrat de « service » étant « *le lien de dépendance et de subordination* », les parents doivent renoncer à pousser leurs enfants à devenir les subordonnés de qui que ce soit : « *Réinventons la France* » entend favoriser le développement des sociétés coopératives pour gommer cette opposition factice entre salariés et « *patrons* », confondant à l'occasion entreprise individuelle et sociétés cotées au CAC 40, étant rappelé que les « *grands patrons* » de ces dernières sociétés, sont tous... salariés et ne sont donc pas responsables de leurs fautes sur leurs biens personnels.

<http://michelbourgeois.fr/2016/03/17/reflexions-sur-la-servitude-volontaire-ou-du-contrat-de-travail/>

2. **Que pensez-vous des dispositions généralisant la primauté des accords d'entreprise sur les conventions collectives dans le code du travail ?**

J'y suis personnellement favorable, l'accord de proximité (sous réserve de veiller à ce qu'il soit bien le fruit d'une négociation loyale et non imposée) valant mieux que l'accord dit « *collectif* » laissé à l'appréciation de partenaires sociaux de fait non représentatifs des salariés des entreprises, mais déclarés « *représentatifs au sens de la loi* ».

<http://michelbourgeois.fr/2016/05/18/faut-il-compter-les-jours-du-contrat-de-travail-a-duree-indeterminee/>

<http://michelbourgeois.fr/2016/05/30/de-la-resistance-au-sabotage-de-l-economie-de-l-urgence-a-repenser-les-relations-sociales/>

3. **Quelles mesures seriez-vous prêt à défendre pour permettre les changements de carrière, la formation tout au long de la vie, et l'entrepreneuriat ?**

Je suis prête à défendre toute initiative permettant à l'individu de jouer la carte de l'entrepreneuriat : nous avons proposé que la notion d'entreprise soit abordée dès la 5^{ème} au collège, de manière à faire comprendre aux élèves que la liberté a un sens et qu'il est possible de construire une équipe gagnante, forte des différences existant entre ces membres, qui ne serait pas constituée que des premiers de classe.

La formation tout au long de la vie est un droit à ériger au rang de droit fondamental en ce qu'il favorise l'ouverture d'esprit, mais aussi et surtout la possibilité pour l'Homme de faire un tant soit peu le choix de sa vie professionnelle, corollaire de liberté.

A ce titre, les « *partenaires sociaux* » ne doivent plus conserver la gestion paritaire des plus de 33.000.000.000 € collectés chaque année pour la formation et gaspillés, eux aussi.

4. **Etes-vous favorable au renforcement des organismes de régulation ?**

=> contrôle des fraudes (notamment sur les produits industriels de masse), lutte contre la fraude fiscale, contrôle renforcé des montages financiers des multinationales, lutte contre les monopoles (y compris dans les médias et les services internet), défense des lanceurs d'alerte, renforcement du budget de la justice, encadrement des nouvelles activités économiques (« ubérisées »), ...

OUI, sur le renforcement des organismes de régulation, mais à la condition que l'outil ne soit pas utilisé à d'autres fins que celles pour lesquelles il aura été créé.

Je suis favorable au renforcement des pouvoirs de la Cour des comptes pour en faire un organe de sanction, mais aussi de contrôle des comptes du Parlement.

Je suis également favorable au renforcement du budget de la justice, mais en même temps qu'une modification radicale de son mode de fonctionnement : je suis en effet pour la création d'un Parquet général national dépendant du Parlement (détaché donc du Ministère de la Justice) dont les services seront physiquement séparés des services des magistrats du siège.

Les nouvelles activités économiques « *ubérisées* » doivent être accueillies avec intérêt, mais en veillant à ce qu'elles ne soient pas – l'Homme ayant ses travers - de nouvelles

antichambres pour la misère sociale ou une nouvelle forme d'asservissement (l'humanisme est au cœur de mes préoccupations et de mon projet).

S'agissant des lanceurs d'alerte, ma première réaction est de répondre « OUI », sinon qu'il sera sans doute nécessaire d'encadrer juridiquement cette notion encore imprécise. Une femme ou un homme tenus par le secret professionnel peuvent-ils, sans sanction, violer ce secret en livrant des informations confidentielles à la presse portant, pourquoi pas, atteinte aux intérêts de l'État ? Quid des abus et comment différencier les secrets « *éthiquement révélables* » des autres ? Quel que soit le degré d'admiration que l'on peut avoir pour Edward Snowden, la question doit être posée et réglée sans tarder.

5. **Quelle est votre position sur :**

- **les suppressions de postes de fonctionnaires (enseignement, services consulaires...)** ?

Des semblants de débats qui ont entouré cette question lors de l'élection présidentielle, il résulte que derrière la notion de « *suppressions de postes de fonctionnaires* », les uns et les autres pensaient aux suppressions d'emplois publics, ce qui n'est pas du tout la même chose.

La question de savoir si le jardinier travaillant pour une collectivité territoriale doit se voir accorder le statut de fonctionnaire ne revient pas à se demander si son emploi de jardinier pour le compte de la collectivité territoriale doit être supprimé : il y a un besoin impérieux de préserver des emplois publics (lesquels peuvent être confiés au secteur privé), mais tout autant de réformer pour les nouveaux arrivants, la notion de Fonction publique, le mot « *égalité* » figurant dans la devise de la République.

La garantie d'un emploi à vie reposait jadis sur le fait que les fonctionnaires étaient réquisitionnables – et réquisitionnés – à n'importe quel moment, ce qui n'est plus tout à fait le cas aujourd'hui. Aujourd'hui, ce statut n'est plus même garant du respect du secret professionnel (applicable dans le domaine privé au demeurant), la divulgation dans la presse dès le lendemain d'une audition d'un individu par un juge d'instruction, en étant l'illustration.

Il faudra veiller à une meilleure affectation des personnels : la plupart des commissariats de police de France serait ravis de recevoir le soutien de fonctionnaires dactylographes provenant d'autres horizons publics, en mesure de leur permettre de consacrer davantage de temps à leurs enquêtes : la question ne porte donc pas sur un nombre de fonctionnaires ou de postes, mais sur l'efficacité des affectations les concernant et sur le statut juridique des agents qui en auraient la charge.

<http://michelbourgeois.fr/2016/11/17/presidentielle-de-2017-la-confiance-tresor-public/>

- **l'évolution de la protection sociale en France (rôle prépondérant des mutuelles) et à l'étranger ? (la solidarité envers les Français de l'étranger les plus modestes n'est plus nationale mais une affaire interne à la CFE, baisse drastique du concours de l'Etat pour la troisième catégorie aidée de la CFE)**

La protection sociale est une obligation de la Nation (préambule de la Constitution de 1946) et non d'une catégorie particulière de citoyens (les actifs) et repose sur un système mutualiste, par définition privé, qui doit (directive de 1992), être ouvert à la concurrence.

La question de l'ouverture à la concurrence de la sécurité sociale a donné lieu à plusieurs conférences animées par Michel BOURGEOIS. Là encore se pose la question de la gestion paritaire par les syndicats de ces fonds presque équivalents à celui du budget de l'Etat, gestion conduisant jour après jour à une faillite du système.

Chacun doit avoir la possibilité de s'assurer auprès de la caisse, de l'assureur et de la mutuelle de son choix (revendication de la plus grande partie des artisans, paysans, commerçants, membres des professions libérales, mais aussi des salariés voulant retrouver la maîtrise de leur salaire brut), la mise en concurrence étant tout à fait favorable à l'assuré, ce qu'a bien compris l'État français en interdisant à ces indépendants de choisir leur opérateur.

Il suffit de comparer les autres systèmes de sécurité sociale européen (Allemagne et Pays-bas notamment), pour comprendre que le modèle social français est effectivement unique, aucun autre État ne l'enviant.

Le statut de l'assuré social français résidant hors de France ne doit pas être dissocié du statut de l'assuré social français résidant en Métropole : le choix doit être laissé aux uns et aux autres de rester assuré auprès de la sécurité sociale française, ou de prendre une assurance privée, caisses et compagnies, encore, mutuelles, devant être mises en concurrence (une mutuelle imposée par l'État ne répond pas à ce critère).

Un débat particulier devra être ouvert sur la question de l'avance des frais médicaux demandés à nos compatriotes avant intervention.

<http://michelbourgeois.fr/2016/03/18/la-fable-du-modele-social-francais/>

- **sur l'âge de départ à la retraite et la durée de cotisation**

40 ans de cotisation et donc sans condition d'âge pour l'obtention d'une retraite à taux plein, me semble raisonnable au regard de l'allongement de la durée de vie.

1. **Quelle est votre vision de l'avenir concernant la scolarité des enfants français à l'étranger ? Quelles garanties auront les enfants français de bénéficier de la même éducation quel que soit leur lieu de résidence ?**

Le projet auquel je suis attaché au niveau international, place l'apprentissage du français au cœur de l'enseignement et fait de la francophonie un pilier de la reprise par la France de sa qualité de référent. Comme le précise le flyer concernant mon action, « *Promouvoir à l'étranger l'enseignement du français et faire de la francophonie une grande cause nationale,*

ce qui impose de renforcer les moyens de l'AEFE (l'Agence pour l'enseignement français, à l'étranger) ».

La dégradation de l'enseignement en France se traduisant notamment par un défaut de maîtrise du français par un trop grand nombre d'élèves sortant du CM², imposera de mettre des moyens humains en œuvre pour y remédier dans les meilleurs délais.

<http://michelbourgeois.fr/2016/09/16/rendre-a-l-instruction-ses-lettres-de-noblesse/>

2. Que pensez-vous des institutions qui gouvernent l'Union Européenne telles qu'elles existent ?

Ces institutions semblent – comme les dirigeants européens aux yeux des peuples qu'ils représentent –, totalement déconnectés de la réalité, s'ajoutant à cela leur manque de légitimité démocratique, Parlement européen mis à part.

Si l'on veut éviter que les opinions publiques européennes poussent à autre chose qu'à une sortie de l'État auquel elles appartiennent, les chefs d'État doivent « *reprendre la main* » et pousser à une renégociation des traités.

Ma vision européenne est plus fédéraliste que centralisatrice et il sera difficile, alors que les régionalistes font entendre leur voix un peu partout, d'accepter de rester dans le statu quo.

3. Faut-il aller vers plus d'Europe ? Consolider les acquis ?

Il ne faut pas aller vers plus, ni moins d'Europe, mais vers « *mieux d'Europe* », si cette formule étant correcte en français : le « *machin* » qu'est devenue l'Union européenne, pour reprendre la formule du Général de Gaulle à propos de l'ONU, n'étant pas compréhensible par les citoyens de l'Union, doit faire preuve de pédagogie et ce d'autant plus qu'elle est le bouc émissaire idéal pour des certains gouvernants européens en panne d'imagination.

4. Quelle est votre position sur le CETA, le processus de négociation et de ratification de ce traité ?

Comme pour le TAFTA, le processus de négociation et de ratification a été inadmissible, fait qu'il a été dans l'opacité la plus totale, au préjudice notamment de la santé et des règles de concurrence, les contraintes sanitaires n'étant pas identiques partout.

Manque de respect évident et en tous cas perçu comme tel, à l'égard des peuples concernés. Exemple des pratiques à éradiquer une fois pour toutes, touchant au commerce international.

<http://michelbourgeois.fr/2015/12/11/ou-la-cop-pourrait-par-lachete-ou-egoismes-contraindre-le-monde-a-ecoper/>

5. Quels sont pour vous les critères rédhibitoires concernant la vente d'armes par la France à des pays étrangers ?

Interdiction totale de vente d'armes à des États :

- suspectés de contribuer intellectuellement ou financièrement au développement des activités terroristes,
- ou dont il est raisonnable de penser que l'acquisition qui est faite ne l'est pas dans un but de défense, mais d'agression.

« *Réinventons la France* » a proposé, corrélativement, de convoquer les États parties pour faire du terrorisme un crime majeur au même titre que le génocide, le crime contre l'humanité, le crime de guerre, et le crime d'agression (rattaché aux autres depuis **le 1^{er} janvier 2017**) relevant de la compétence de la Cour pénale internationale, de manière à y poursuivre commanditaires et financiers, mettant ainsi un terme au « *bal des hypocrites* ».

<http://michelbourgeois.fr/2016/07/21/le-terrorisme-crime-contre-l-humanite/>

1. Que pensez vous de la nécessité pour la France de reconnaître l'état palestinien ?

Je suis favorable à la reconnaissance par la France d'un État palestinien, dans le respect des règles internationales et notamment du droit des peuples à vivre en paix à l'intérieur de leurs frontières.

2. Que pensez-vous de la nouvelle stratégie diplomatique de la Russie ? (alliance avec l'Iran, rapprochement avec la Turquie...)

Comme toute stratégie politique, la stratégie diplomatique de la Russie est « *opportuniste* » et s'adapte donc aux circonstances. La chute prochaine annoncée de MOSSOUL, la volonté pour les Turcs de combattre les mouvements autonomistes kurdes, et les élections iraniennes, risquent de modifier dans les prochains jours ou les prochaines semaines, les équilibres en présence (qui se souvient de l'attaque d'un sukhoi par un avion turc et la réunion en urgence du commandement de l'OTAN ...).

<http://michelbourgeois.fr/2015/11/25/ont-ils-tous-perdu-la-memoire/>

3. A votre avis, quel doit être le rôle de la France au sein de l'UE ?

La France doit retrouver un rôle de « *force de proposition* » au sein de l'Union européenne.

O
OOO

Nadia BOURGEOIS-CHEBAH
et son équipe de campagne